

DE LA SOCIOLOGIE POUR DÉVELOPPER LES CONVERSIONS ?



Pourquoi les mêmes politiques locales de développement de l'agriculture biologique ne produisent-elles pas partout les mêmes effets ? Comment expliquer l'essoufflement des dynamiques de conversion sur un territoire ?

Alors que les collectivités locales sont de plus en plus nombreuses à investir le champ agricole et à s'engager dans des politiques de développement de l'agriculture biologique, sur les zones à enjeu eau et au-delà [1], une inconnue semble demeurer : comment construire autrement qu'à tâtons des politiques locales efficaces pour déclencher des conversions ?

Marie Buard, ingénieure agronome spécialisée en gestion durable des territoires ruraux, livre une étude [2] qui apporte de solides éléments de réponse. Son postulat : tous les producteurs conventionnels sont potentiellement enclins à se convertir en agriculture biologique. Pour cela, les politiques publiques doivent distinguer parmi eux différents profils, qui nécessitent un accompagnement et des dispositifs différenciés.

Une typologie des producteurs conventionnels, pourquoi ?

Les conditions de réussite des politiques de développement de l'agriculture biologique sont à chercher dans les opportunités que proposent les territoires mais également dans les déterminants de la stratégie qu'adopte chaque producteur face à ces opportunités. Il ne faut en effet pas perdre de vue que la clé de la décision de conversion revient en dernier ressort au producteur qui y engage ou non son exploitation. D'où l'intérêt de mieux connaître les déterminants des stratégies des producteurs lorsqu'ils abordent une décision de conversion.

Or, on y trouve des éléments objectifs (techniques employés pour conduire l'exploitation, situation économie et financière par exemple) mais également des déterminants plus subjectifs (relations sociales et milieu socio-culturel, perception du territoire, etc.). Ces derniers doivent être pris en compte sous peine de passer à côté de puissants freins ou moteurs potentiels dans une décision de conversion.

Afin de proposer un outil d'aide à la décision mobilisable par les acteurs de terrain, notamment au sein des collectivités locales, l'étude propose de distinguer quatre profils type de producteurs. Cette typologie a été validée par une enquête qualitative réalisée auprès d'un échantillon de 40 producteurs installés sur un territoire à enjeu eau [3].

La typologie et les questionnaires d'enquêtes permettent d'évaluer la proportion de chacun des profils sur un territoire, sous réserve de réaliser l'échantillonnage dans le respect des règles statistiques.

Prudent ou entreprenant, insertion territoriale forte ou faible : typologie des producteurs conventionnels

Pour caractériser les différents profils de producteurs, Marie Buard les distingue selon deux axes : un axe qui concerne les tendances personnelles (prudent ou entreprenant) et un axe sur l'insertion territoriale (forte ou faible). À la croisée

de ces deux axes se construisent quatre profils différents : l'Opportuniste (prudent à faible insertion territoriale), le Suiveur (prudent à forte insertion territoriale), le Militant (entreprenant à faible insertion territoriale) et le Manager (entreprenant à forte insertion territoriale).

L'étude valide l'hypothèse qu'à chacun des profils correspondent des conditions d'application de politiques locales différentes. Cette grille de lecture des politiques locales a été validée à dire d'expert sur trois territoires de références qui ont connu un fort développement de l'agriculture biologique[4].

À profil de producteurs, politiques différenciées

L'étude révèle qu'il faut respecter des conditions parfois très différentes selon les profils pour mettre en application efficacement les politiques d'un territoire.

Les politiques locales adaptées aux producteurs à tendance « Prudent » seront de préférence des solutions « clé en main », axées autour du terroir et de ce qui est familier à ces producteurs. Les changements doivent être progressifs, lents, et s'accompagner de garanties. La promotion de l'excellence et de l'innovation ne sont pas des arguments convaincants pour ces producteurs. Le militantisme et la marginalité les découragent. Les politiques locales peuvent avantageusement favoriser les actions en direction de leurs prescripteurs (coopératives..), qui sont les mieux placés pour les accompagner.

Au contraire, les politiques locales adaptées aux producteurs à tendance entrepreneuriale doivent valoriser leur esprit d'entreprise et leurs compétences managériales. Elles ont intérêt à valoriser l'innovation, la recherche et l'audace managériale que ce soit dans le domaine technique ou dans celui de la gestion. Les partenariats multiples, bien perçus par ces producteurs, sont à favoriser.

L'Insertion Territoriale dont il est question dans le deuxième axe est considérée du point de vue des agriculteurs et correspond souvent à l'insertion dans le milieu agricole. Pour susciter l'intérêt des producteurs à l'insertion territoriale faible, on peut valoriser les valeurs non spécifiques du territoire telles que la promotion de l'écologie, de l'alimentation saine, de la biodiversité, de la qualité de l'eau, du cadre de vie, etc. Les acteurs locaux n'étant pas particulièrement régulateurs dans les décisions de ces producteurs, la « couleur locale » risque plutôt d'être un frein à leur mobilisation. Ils apprécient par exemple les partenariats avec des acteurs dont l'action déborde les limites du territoire.

Au contraire, pour mobiliser des producteurs à l'insertion territoriale forte, les politiques locales ont intérêt à identifier des élus moteurs, bien ancrés sur leur territoire, et des agents référents en lien régulier avec les acteurs clés du monde agricole. Leur tissu relationnel, enraciné localement, s'étant construit avec des acteurs en accord avec les modèles dominants, ils attachent de l'importance à ce que des producteurs et des acteurs emblématiques de la vie agricole locale et traditionnelle soient au cœur des décisions et des actions. Les producteurs qui manifestent cette tendance apprécient les politiques qui font la promotion du patrimoine, des produits locaux, des productions dominantes.

L'étude aboutit à la création d'un outil d'aide à la décision capable de rassembler les conditions de mise en œuvre des politiques locales qui vont favoriser l'intérêt de tel ou tel profil de producteur pour la conversion. Actuellement, les territoires mènent des actions disparates, sans les organiser vers la sensibilisation d'un profil en particulier et ces actions peuvent se contrarier. Ce travail permet de donner une cohérence nouvelle à des programmes d'action ou à la manière d'organiser la concertation en appliquant des politiques plus ciblées, selon une stratégie plus construite.

Et concrètement, que faire ?



L'outil qui est développé dans cette étude peut répondre à plusieurs objectifs :

Dans un premier temps, la démarche consiste à déterminer vers quel(s) profil(s) le territoire choisit de diriger sa stratégie de façon prioritaire. Dans cette première étape, il est utile de connaître la proportion des profils présents pour avoir une vision claire de la part des producteurs qui seront touchés par les actions. Le volet Producteur met à disposition un questionnaire d'enquête et des grilles d'analyses des résultats.

Dans un second temps, la démarche consiste à déterminer la stratégie la plus favorable pour mobiliser les producteurs du profil choisi et pour les intéresser à l'hypothèse d'une conversion. Dans cette seconde étape, le questionnaire Territoire peut diagnostiquer la pertinence des actions déjà menées au regard du profil et envisager les ajustements possibles. La méthode permet aussi de prévoir de toute pièce un programme respectant les conditions favorables à la conversion du profil qu'on a choisi de favoriser. Cette opération peut se faire grâce aux grilles d'indicateurs Territoire qui compilent les conditions applicables de préférence à tel ou profil. Toutes les grilles et questionnaires sont visibles en annexe de l'étude (téléchargeable ci-dessous).

L'étude donne l'exemple de conditions d'applications des politiques locales qui favorisent la conversion des profils les plus proches de l'agriculture biologique, ou de conditions qui favorisent les profils les plus nombreux d'un territoire.

Pour en savoir plus :

- Contacter Marie Buard : Marie BUARD • [m.buard86\[at\]bionouvelleaquitaine.com](mailto:m.buard86[at]bionouvelleaquitaine.com) • 06 43 83 97 83

[1] Plus d'informations sur www.eauetbio.org > Rubrique [Expériences locales](#).

[2] BUARD Marie, *Conditions d'applications des politiques locales favorables à l'agriculture biologique*, Mémoire de fin d'études de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine, 2015.

[3] Périmètre du contrat territorial Vienne Aval.

[4] Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois dans le Nord, Biovallée® dans la Drôme, et le Syndicat Mixte d'Étude et de Production et de Distribution d'Eau Potable de la Vallée de la Courance, en Poitou-Charentes.